

Une serre a été inaugurée, lundi 3 mai 2021, au Domaine départemental de Campagne. Ce site exceptionnel de la vallée de la Vézère est un lieu agréable pour le visiteur, avec son château, son parc labellisé « jardin remarquable » (entrée libre), ses atouts paysagers et patrimoniaux, et un programme culturel d'animations et de loisirs tout au long de l'été. Le château, ses communs et son parc sont inscrits au titre des Monuments Historiques. La réhabilitation de la serre a débuté en septembre 2019 avec pour objectif de conserver la totalité des volumes et l'aspect architectural traditionnel. L'aménagement de la serre a coûté 30.000 € pour le Département de la Dordogne.